



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

## **BOFIP-RHO-15-0529 du 04/02/2015**

Arrêté du 24 septembre 2012

**ARRETE PORTANT NOMINATION ET PROMOTION D'ECHELON DANS LE GRADE D'INSPECTEUR  
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE**

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte nomination et promotion d'échelon dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale.

Date d'application : second semestre 2012

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION ET PROMOTION D'ÉCHELON DANS LE GRADE  
D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION ET PROMOTION D'ÉCHELON DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE



**ARRÊTÉ** portant nomination et promotion d'échelon dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale.

**LA MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- VU le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- VU le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- VU l'arrêté du 26 décembre 2011 relatif au classement des postes comptables de la direction générale des finances publiques ;
- VU les avis émis par les commissions administratives paritaires centrales n° 5 et 6 du 7 juillet 2011 pour l'établissement du tableau d'avancement des inspecteurs des finances publiques pour le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale pour l'année 2012 ;

ARRÊTE :



Article premier : Les inspecteurs des finances publiques dont les noms suivent, sont nommés inspecteurs divisionnaires des finances publiques de classe normale et affectés en cette qualité dans les fonctions ci-dessous désignées dans les conditions ci-après indiquées :

Nom (nom, nom d'épouse, prénom)	Situation ancienne dans le grade d'inspecteur des finances publiques			Situation nouvelle dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale				
	Ech	Ancienneté	Affectation	Date d'effet décision	Ech	Ancienneté	Traitement	Affectation
REVERDY Bruno	I 11	01/11/2010	Chef de poste Trés. de Rabastens-Salvagnac (Tarn)	01/01/2013	2ème	01/01/2013	01/01/2013	Chef de poste Trés. de Rabastens-Salvagnac (Tarn)
GIRAL Nicole	I 12	16/11/2004	Chef de poste Trés. de Vielle-Aure (Hautes-Pyrénées)	01/07/2012 01/07/2012	2ème 3ème	01/01/2010 01/01/2013	01/01/2013 01/01/2013	Chef de poste Trés. de Vielle-Aure (Hautes-Pyrénées)
L'HOUR épouse HAUSS Florence	I 09	01/11/2010	Chef de poste Trés. d'Etain- Fresnes (Meuse)	01/01/2013	1er	01/01/2013	01/01/2013	Chef de poste Trés. d'Etain- Fresnes (Meuse)

Article 2 : Le cautionnement des comptables ci-dessus désignés est fixé dans les conditions prévues par l'arrêté du 19 avril 2010.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 24 SEPTEMBRE 2012  
POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,  
CHARGÉ DU BUDGET,  
L'ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

OLIVIER ROUSEAU



BOFIP  
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756